

**Discours d'Agnès Pannier-Runacher,
ministre déléguée chargée de l'Industrie**

**Audition sur le bilan de l'action en matière industrielle
par la Commission des Affaires Economiques de l'Assemblée nationale**

9 février 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés.

Avant toutes choses, je tenais à vous remercier pour cette audition qui permet de faire le point, cinq ans après que le Président de la République a fait de la reconquête industrielle une priorité de son quinquennat. Aujourd'hui, les chiffres sont là.

En 2021, comme en 2017, comme en 2018 et en 2019, nous avons recréé de l'emploi industriel net dans nos territoires. Ce n'était pas arrivé depuis 2000.

En 2021, malgré la crise la plus forte depuis près d'un siècle, nous baissions le chômage, notamment celui des jeunes qui est aujourd'hui à son plus bas niveau depuis plus de quinze ans. En 2021, la France est le pays européen le plus attractif pour accueillir des investissements étrangers dans l'industrie, et ce, pour la 3^{ème} année consécutive.

En 2021, la France a atteint la 11^{ème} place à l'indice mondial de l'innovation, elle n'occupait que la 18^{ème} place en 2016.

En 2021, pour la première fois depuis trois décennies, nous avons créé deux fois plus d'usines que nous en avons fermées.

Enfin, en ce début d'année, pour sa cinquième édition, le Sommet « Choose France » a permis à 21 entreprises étrangères d'annoncer plus de 4 milliards d'euros d'investissements et la création de plus de 10 000 emplois, dans nos territoires de l'Eure, du Haut-Rhin ou du Loiret.

Alors, nous le savons tous ici, morceau avalé n'a plus de goût. Mais ces réussites, ces chiffres ils n'allaient pas de soi.

Car en 2017, nous faisons face aux effets délétères de trente années de capitulation industrielle. Trente années d'« hémorragie », comme le disait un de mes prédécesseurs en parlant des fermetures d'usines.

Je rappellerai quelques chiffres pour faire état de l'ampleur de cette capitulation, qui était basée sur le mythe d'une industrie sans usines, *Fabless*, et de la disparition de l'industrie au profit des services. Entre 2000 et 2016, plus d'un million d'emplois industriels nets ont été détruits, des pans entiers de notre industrie ont été délocalisés et des territoires entiers se sont retrouvés abandonnés. Au début des années 2000, près de 70 000 emplois nets disparaissaient chaque année. Avec un point haut lié à la crise de 2008, avec des pertes qui ont pu aller au-delà de 130 000 emplois nets par an. Notre industrie a ainsi lentement décroché par rapport à nos voisins européens. Son poids dans notre PIB est passé d'un peu moins de 17% en 2000 à 11% en 2018, contre près de 23 % en Allemagne, 14 % en Espagne et près de 18 % en Italie.

La première conséquence de cette capitulation industrielle, c'est un retard technologique, qui est un handicap majeur si nous voulons véritablement être à la hauteur du défi climatique. Car c'est dans l'industrie que seront mises au point les solutions pour décarboner nos activités humaines - se loger, se nourrir, se déplacer... C'est là où se concentrent, à plus des deux-tiers, les brevets, la recherche et développement, et l'innovation.

La deuxième conséquence, elle en découle, c'est l'échec environnemental. En effet, entre 1995 et 2015, l'empreinte carbone de la France a augmenté de 17% alors que l'empreinte carbone de l'industrie a baissé de 40%. Pourquoi ? Du fait des importations. On a substitué une production émettrice de carbone, mais modestement, à des importations très fortement émettrices de carbone. Nous perdons sur les deux volets : celui de l'emploi et celui de l'environnement.

La troisième conséquence, c'est la fragilisation de notre marché du travail, qui est polarisé entre des emplois très qualifiés et des emplois peu qualifiés, mais qui est aussi polarisé territorialement, entre des territoires qui créent de la richesse et des territoires qui perdent de la substance. Vous le savez, et on le constate dans les Hauts-de-France où je vis, le niveau de

rémunération des emplois industriels est supérieur en moyenne de 25% à celui des autres emplois. De plus, 70% des emplois industriels sont dans des communes de moins de 20000 habitants.

Enfin, la quatrième conséquence, qui découle de tout cela, c'est la fragilisation de notre cohésion nationale. Car ce sont les territoires périurbains et ruraux qui sont les principales victimes de la désindustrialisation. Cela anime, à juste titre, ce sentiment d'abandon, de vote abstentionniste, de défiance à l'égard des élites...

Pour y répondre, sous l'impulsion du Président de la République, le gouvernement s'est d'abord attelé à redonner confiance aux investisseurs, qu'ils soient Français ou étrangers. Notre stratégie, elle tient en trois axes.

D'abord, pour redonner de l'attractivité à la France, un travail sur la fiscalité. Nous nous sommes attachés à donner de la prévisibilité aux acteurs économiques en fixant des trajectoires de baisse de notre fiscalité sur les entreprises : la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés de 33 à 25%, la transformation du CICE en baisse de charges pérennes, et plus récemment, la suppression de 10 milliards d'euros d'impôts de production qui a essentiellement bénéficié à l'industrie. En effet, elle a bénéficié à 60% à l'industrie dont j'ai dit qu'elle ne représentait pourtant que 10% de notre activité économique.

Deuxième élément, nous avons initié un profond mouvement de simplification de nos procédures administratives, devenues trop longues et trop complexes. Je ne vais pas revenir sur les lois que vous avez votées. La loi Pacte, évidemment, la loi accélération de l'action publique, simplification de l'action publique (ASAP) qui vise à accélérer notamment l'implantation de lignes de production industrielle sans toucher à nos standards élevés de protection de l'environnement. Ou, plus lointainement, la loi ESSOC, qui crée le droit à l'erreur pour les entreprises et qui, fondamentalement, change notre action en termes de services publics. Elle illustre le fait que nous sommes là pour faciliter le développement, faciliter l'emploi, et pas pour faire l'inspection des travaux finis.

Enfin, nous avons fortement investi dans les compétences et dans la fluidification de notre marché du travail. C'est ce que nous avons fait en réformant le Code du travail avec les ordonnances travail, mais aussi avec la refonte de la formation professionnelle et la revitalisation de l'apprentissage. Vous connaissez les résultats : le taux de chômage au plus bas depuis 15 ans malgré une crise sans égale. Je peux également évoquer le nombre d'apprentis qui sont au-delà de 700 000 et dont on a doublé le nombre. Et, je peux revenir aussi sur le taux d'emplois des jeunes, un des points faibles de la France, et qui commence à se redresser.

Toutes ces mesures cadres, elles visent à nous aider à produire et elles préservent nos exigences environnementales ou sociales. Je dirais même qu'elles les confortent. Cette flexibilité, loin d'aller dans le sens, comme on a pu l'entendre, d'une fragilisation de notre modèle social et environnemental, l'a conforté. C'est un bon exemple de ce que nous devons continuer à faire.

Elles nous replacent, d'un point de vue de la fiscalité, dans le haut de la fourchette de taxation européenne des pays européens aux modèles social et environnemental aussi exigeants que le nôtre - c'est-à-dire l'Europe de l'Ouest. Il ne s'agit donc pas de faire des cadeaux, il s'agit juste de se remettre dans la compétition en ayant une fiscalité compatible avec une activité économique.

Nous ne nous sommes pas arrêtés là.

Avec France Relance, notre plan de relance de plus de 100 milliards d'euros, initié à l'été 2020, nous avons poursuivi 4 objectifs majeurs pour notre industrie : innovation, modernisation, décarbonation et relocalisation. Je ne reviens pas sur la baisse des impôts de production, 20 milliards d'euros dans les 100 milliards d'euros, que nous avons déjà évoquée. Mais, je vais plutôt évoquer les dispositifs qui sont ciblés sur les entreprises industrielles. Sur ces quatre objectifs, 1 entreprise industrielle sur 3 de 5 salariés et plus a été accompagnée, soit plus de 10 000 entreprises. C'est absolument inédit. Pour votre information, nous sommes le seul pays européen, non seulement à avoir fini de déployer notre plan de relance mais également à avoir eu ce taux d'atteinte des entreprises. Et comme c'est 1 sur 3, il ne vous aura pas échappé que c'est essentiellement beaucoup de PME, beaucoup de TPE et beaucoup d'entreprises de taille intermédiaire - 1 sur 2 dans les entreprises de taille intermédiaire.

Et nous avons eu des résultats. Notamment en termes de relocalisation, ou de localisation, en somme toute activité industrielle qui conduit à réduire les importations et à augmenter notre capacité à produire en France. Au total, c'est 700 projets de (re)localisations qui ont été rendus possibles depuis septembre 2020 grâce au plan de relance. Pour donner une idée de comparaison : c'est 7 fois ce qui a été réalisé sous la mandature Sarkozy entre 2008 et 2011.

Plus largement, tous dispositifs confondus, c'est 2,3 milliards d'euros d'investissements qui ont été accompagnés, permettant un investissement industriel total de l'ordre de 10 milliards d'euros. Avec une modernisation des chaînes de production pour 80% des entreprises qui ont été accompagnées vers l'automatisation. Mais aussi, avec des dispositifs de décarbonation qui permettront d'économiser 2,8 millions de tonnes de CO2 à date, et 3,6 millions de tonnes d'ici la fin du premier semestre. C'est l'équivalent de 18 mois d'économie de tonnes de CO2 dans le secteur industriel. Nous prenons de l'avance par rapport à notre feuille de route de décarbonation de l'industrie.

En complément, nous avons agi et nous avons soutenu nos filières d'excellence, comme l'automobile ou l'aéronautique.

Je pense également à la santé. Je ne vais pas y revenir mais nous savons que la France a divisé par deux sa part mondiale de production de produits de santé entre 2005 et 2017, et que l'on décompte seulement 3 500 essais cliniques en France contre 10 000 en Allemagne.

Là encore, nous avons fait en sorte que plus de 150 projets en matière de santé soient accompagnés pour des productions nouvelles en France, sur tous les domaines thérapeutiques et tous les types de produits de santé.

Dernier point, et vous l'avez évoqué monsieur le Président, c'est France 2030. France 2030 c'est un plan qui va au-delà du plan de relance. France Relance, c'est la stabilisation et la relance des filières industrielles existantes.

France 2030, c'est la constitution des nouvelles filières dont nous allons avoir besoin pour maintenir une industrie puissante à horizon 2030. Ce sont des filières dans l'hydrogène bas-carbone ; pour permettre de mettre au point l'avion vert ; pour accompagner le développement des compétences de demain ; pour réussir l'électrification de notre parc automobile ; les innovations de rupture en général...

C'est 30 milliards d'euros d'argent nouveau, uniquement de la subvention. Ces 30 milliards d'euros, ils commencent déjà à être déployés puisque d'ici la fin du mois de mars, nous devrions avoir entamé et lancé les appels à projets sur chacun des 10 chantiers prioritaires. Ces chantiers qui correspondent aux besoins fondamentaux de nos populations : se nourrir, se soigner, la mobilité...

Vous l'avez compris, cinq ans ont permis d'arrêter la saignée industrielle. Mais il reste encore beaucoup à faire. Il n'est pas question de dire que nous avons réindustrialisé la France. Nous sommes aujourd'hui à un taux d'industrie qui est toujours de l'ordre de 11%. Mais, nous avons arrêté la saignée des emplois. Nous avons redéveloppé des usines en France. Nous avons plus d'usines qui se construisent, que d'usines qui se ferment.

Ce travail doit donc être approfondi. C'est tout l'enjeu du plan France 2030 et de la politique que nous menons, et que nous devons poursuivre pour que la France retrouve sa stature de grande nation industrielle.

Je vous remercie, et je me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions.